



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE NIEDERMODERN

SÉANCE DU 05 juin 2026 à 19 H 00

Sous la Présidence de Mme Dorothee KRIEGER, Maire

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni

Le 05 juin 2026 à 19 H 00 dans la salle du conseil municipal, Mairie, 1 Impasse du Stade

Nombre de Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 11

Absents Excusé(es) : 2

Procuration (s) : 2

Étaient présents : M. Pascal BERNHARDT, Adjoint ; M. Eric HAETTEL, Adjoint ; Mme Corinne ZAEPFEL, adjointe ; Mme Christelle BUR-GERLING, Mme Sylvie DOLLINGER, M. Claude DUTT, Mme Stéphanie GAST, M. Philippe LAEUFER, Mme Christine RIEDACKER, Mme Tania ZACHARY.

Absent (es) Excusé (es) : Michel LUX ; Luis SANCHEZ (qui assistait en tant qu'observateur à la séance)

Excusé(es) avec procuration : M. Cédric KRAUSE procuration à M. Pascal BERNHARDT ; MME Marie-Hélène JERÔME procuration à MME Corinne ZAEPFEL

L'ordre du jour est donc adopté comme suit :

- Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

OBJET : DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Le conseil municipal s'est réuni en mairie de Niedermodern, vendredi 5 juin 2026 à dix-neuf heures.

Conformément :

- au Code électoral, notamment ses articles L. 280 à L. 293 et R. 131 à R. 148 ;
- au décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
- à la circulaire ministérielle NOR INTP2611651C du 6 mai 2026 ;
- à l'arrêté préfectoral du 11 mai 2026 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et suppléants à élire dans chaque commune ;

il est procédé à l'élection des délégués et suppléants appelés à former le collège électoral sénatorial.

Le bureau électoral est constitué conformément aux dispositions réglementaires.

Après dépôt des candidatures, il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultats

Nombre de conseillers présents ou représentés : 13

Nombre de votants : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité requise : 8

Délégués élus

1. M. Pascal BERNHARDT
2. M. Eric HAETTEL
3. Mme Dorothée KRIEGER

Suppléants élus

1. M. Claude DUTT
2. MME Corinne ZAEPFEL
3. MME Tania ZACHARY

Le conseil municipal proclame élus en qualité de délégués et de suppléants les candidats susnommés.

La présente délibération sera annexée au procès-verbal des opérations électorales et transmise à la préfecture dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Débat : néant

FIN DE LA SÉANCE : 19 H 20

Le secrétaire de séance



**Le Maire
Dorothée KRIEGER**

